

RAPPORT FINAL

PATROUILLE VERTE 2018



Le 26 octobre 2018

Regroupement des
éco-quartiers Montréal 

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ)

Coordination, rédaction : Eve Lortie-Fournier, Gestionnaire de projets au REQ

Supervision : Simon Oceau, Directeur général du REQ

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Regroupement des éco-quartiers

Téléphone : 514 507-5401

Courriel : regroupementeq@gmail.com

Dépôt légal – 2018

Tous droits réservés pour tous les pays. © Regroupement des éco-quartiers, 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. LA QUATORZIÈME ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE À MONTRÉAL	1
Figure 1 : Heures travaillées par semaine.....	2
Tableau 1 : Déploiement de la Patrouille verte sur le territoire de l'île de Montréal	3
2. MANDATS DE LA PATROUILLE VERTE 2018.....	5
2.1 Mandats communs	5
2.1.1 Mandat 1 : Promotion et protection de la forêt urbaine	5
2.1.2 Mandat 2 : Gestion responsable des matières résiduelles.....	6
2.1.3 Mandat 3 : Gestion durable de l'eau	7
2.2 Mandats locaux.....	9
3. FORMATION DE LA PATROUILLE VERTE 2018.....	10
3.1 Sondage sur l'appréciation des formations.....	14
4. LES CAMPAGNES RÉGIONALES.....	16
4.1 Un arbre pour mon quartier	16
4.2 Partenariat avec BIXI Montréal	17
Figure 2 : Nombre d'utilisation du réseau BIXI par patrouilleur ayant une clé	18
5. LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA PATROUILLE VERTE	18
5.1 Le niveau d'implication.....	19
5.2 Les types d'activités.....	19
5.3 Les thématiques de sensibilisation.....	22
6. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS	23
Tableau 2 : Nombre d'activités par mandat	23
Tableau 3 : Nombre de personnes sensibilisées par mandat.....	23
6.1 Promotion et protection de la forêt urbaine.....	24

Tableau 4 : Citoyens sensibilisés en fonction des thématiques (principale et secondaire) ...	24
Tableau 5 : Citoyens sensibilisés par activité (thématique principale)	24
Tableau 6 : Quantité de matériel informatif distribué	25
6.2 Gestion durable de l'eau	26
Tableau 7 : Personnes sensibilisées par thématique (principale et secondaire)	26
Tableau 8 : Personnes sensibilisées (thématique principale t) par type d'activité	27
Tableau 9 : Quantité de matériel informatif distribué	28
Tableau 10 : Avis de courtoisie remis par type d'infraction	29
6.3 Gestion responsable des matières résiduelles	31
Tableau 11 : Nombre de sondages complétés en fonction de l'arrondissement et du type de questionnaire	32
6.4 Mandats locaux	33
Tableau 12 : Personnes sensibilisées par thématique (principale et secondaire)	33
Tableau 13 : Personnes sensibilisées (thématique principale) par type d'activité	34
Tableau 14 : Quantité de matériel informatif distribué	35
6.5 Cartographie des activités	36
6.6 Communications et réseaux sociaux	40
Tableau 15 : Nombre de personnes rejointes par les communications virtuelles en fonction des mandats et des thématiques.....	41
Quelques exemples de communications publiées sur Facebook.....	42
7. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE L'EMPLOYABILITÉ.....	44
Tableau 16 : Développement des compétences selon les patrouilleurs.....	45
Figure 8 : Appréciation des acquis liés à l'emploi.....	46
8. TÉMOIGNAGES DE PATROUILLEURS	47

9. RECOMMANDATIONS DES PATROUILLEURS.....	48
10. RECOMMANDATIONS DU REQ POUR LA 15 ^e ÉDITION.....	49
ANNEXE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE.....	50

1. LA QUATORZIÈME ÉDITION DE LA PATROUILLE VERTE À MONTRÉAL

La Patrouille verte est rendue possible grâce au programme Emplois Été Canada de Service Canada et à l'implication des arrondissements, des villes liées et de la Ville de Montréal. L'encadrement des agents de sensibilisation est partagé entre le Regroupement des éco-quartiers (REQ), 19 éco-quartiers, la Maison de l'environnement de Verdun et des responsables en environnement des villes liées participantes.

En 2018, ce sont 54 patrouilleurs verts qui couvrent un vaste territoire sur l'île de Montréal, soit 18 arrondissements et 4 villes liées. Plus de 25 % des patrouilleurs en étaient à leur deuxième année d'expérience et ont été des atouts importants pour la cohorte 2018, notamment par le partage de leurs acquis et de leurs expériences avec les nouveaux patrouilleurs.

Cette année, la durée minimale des mandats était de 9 semaines et la durée maximale de 12 semaines pour un total de 534 semaines ou 16 270 heures de travail. Il s'agit d'une diminution de 35 semaines par rapport à l'édition 2017 et de 1 906 heures qui s'explique par une réduction des contributions de Service Canada. Entre autres, celle-ci est passée de 32 heures à 30 heures par semaine avec la hausse du salaire minimum à 12 \$/heure. D'autres circonscriptions ont vu leur contribution diminuer pour diverses raisons.

Le REQ, en collaboration avec des partenaires et la Ville de Montréal, a offert six formations portant sur les mandats de sensibilisation confiés aux patrouilleurs. Ces formations sont décrites dans ce rapport. Offrir une expérience de travail formatrice et augmenter l'employabilité des étudiants embauchés fait partie des objectifs du REQ et de Service Canada, principal bailleur de fonds de la Patrouille verte. Cette année, 18 patrouilleurs – soit 33 % – étudiaient dans un domaine directement lié à l'environnement. La majorité des patrouilleurs – soit 76 % d'entre eux – étaient des étudiants de niveau universitaire : 38 étaient inscrits au premier cycle et 3 au deuxième et au troisième cycle. Les 13 autres patrouilleurs étaient inscrits au CÉGEP ou dans une

formation professionnelle. Lors de leur embauche, 47 patrouilleurs ont répondu (87 %) que l'emploi était « en lien avec leur domaine d'études ».

En 2018, la Patrouille verte a organisé et exécuté 1 414 activités de sensibilisation qui ont permis de sensibiliser 38 593 citoyen-ne-s, dont 32 075 ont été considéré-e-s comme joint-e-s et 6 518 comme participant-e-s. De ce nombre, 10 555 personnes ont été sensibilisées sur deux thèmes lors de leur rencontre avec les patrouilleurs. Cela représente une augmentation de 7 829 personnes sensibilisées par rapport à 2017. Le détail des résultats est présenté dans la section « Résultats des activités » du présent document.

Figure 1 : Heures travaillées par semaine

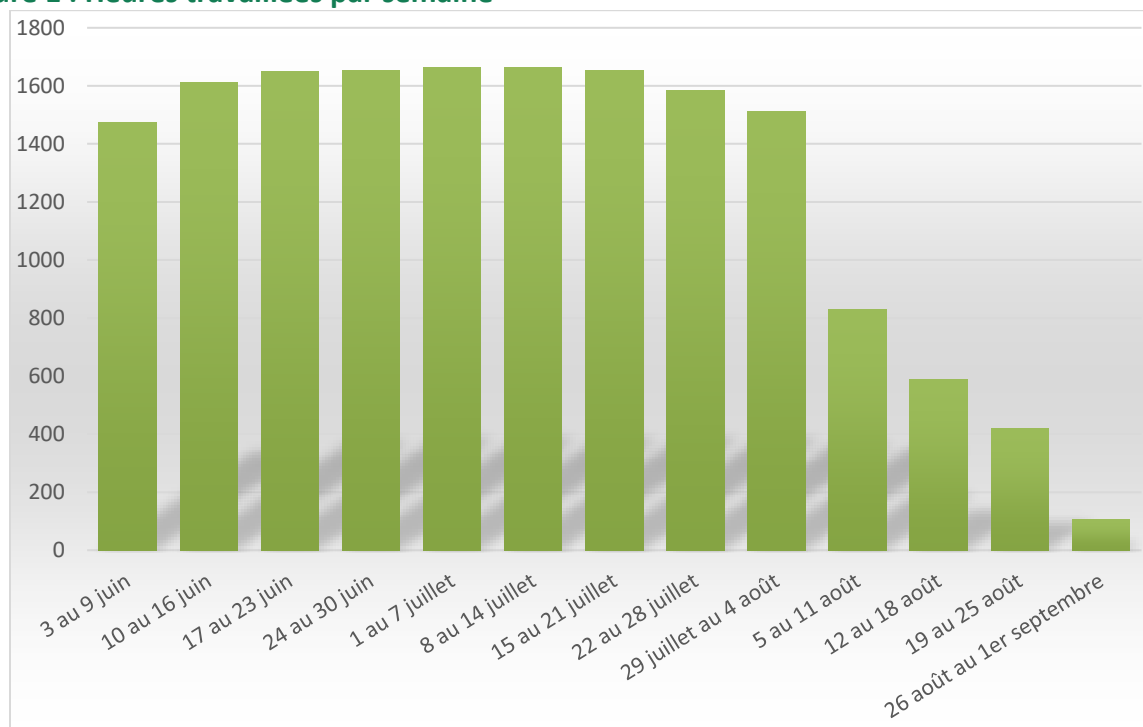


Tableau 1 : Déploiement de la Patrouille verte sur le territoire de l'île de Montréal

Arrondissements et villes liées	Responsable des patrouilleurs	Nombre de patrouilleurs	Semaines par patrouilleur	Semaines totales	Heures totales
ARRONDISSEMENTS					
Ahuntsic-Cartierville ¹	EQ Ahuntsic-Cartierville	1	1,5	1,5	50
Anjou ²	REQ	1	1,5	1,5	50
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	EQ Notre-Dame-de-Grâce	2	9	18	540
	EQ Côte-des-Neiges	2	9	18	540
Lachine ³	EQ Lachine	1	13	13	520
LaSalle	EQ LaSalle	2	9	18	540
Ile-Bizard- Sainte-Geneviève ⁴	REQ	0	0	0	0
Le Sud-Ouest	EQ du Sud-Ouest	2	9	18	540
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	EQ Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1	12	12	360
		4	9	36	1080
Montréal-Nord	EQ Montréal-Nord	3	12	36	1080
Outremont ⁵	REQ et Arrondissement Outremont	2	9	18	540
Pierrefonds–Roxboro et Ile Bizard	EQ Pierrefonds-Roxboro	3	12	36	1080
Plateau-Mont-Royal ⁶	REQ	1	1,5	1,5	50
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	EQ Rivière-des-Prairies –Pointe-aux-Trembles	2	10	20	600
Rosemont – La-Petite-Patrie	EQ Rosemont – La Petite-Patrie	3	9	27	810
Saint-Laurent	EQ Saint-Laurent	4	12	48	1440
Saint-Léonard	EQ Saint-Léonard	2	9	18	540
Verdun	Maison de l'environnement de Verdun	3	9	27	810
Ville-Marie	EQ Peter-McGill	2	9	18	540
	EQ Saint-Jacques	2	10	20	600
	EQ Sainte-Marie	2	10	20	600
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	EQ Villeray	2	9	18	540
	EQ Saint-Michel	2	9	18	540
	EQ Parc-Extension	2	9	18	540
Sous-total (Ville de Montréal)	20 éco-quartiers et REQ	49	NA	480 semaines	14 530 heures

¹ La Patrouille verte dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, Anjou et le Plateau Mont-Royal en 2018 sera uniquement consacrée au mandat GMR.

² Idem

³ Lachine est un cas exceptionnel cette année. Ils ont décidé d'avoir uniquement 1 seul patrouilleur et de lui attribuer toutes les heures qui leur étaient attribuées. Le patrouilleur fait donc 40 heures par semaine pendant 13 semaines et doit accomplir les objectifs de 2 patrouilleurs.

⁴ Nous n'avons pas eu de retour de la part de l'arrondissement de l'Île-Bizard – Sainte-Geneviève pour faire le mandat GMR.

⁵ L'arrondissement d'Outremont a décidé finalement de financer deux patrouilleurs verts en 2018, contrairement à ce que nous croyions lors de la réalisation de l'offre de service.

⁶ La Patrouille verte dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, Anjou et le Plateau Mont-Royal en 2018 sera uniquement consacrée aux mandats GMR.

Arrondissements et villes liées	Responsable des patrouilleurs	Nombre de patrouilleurs	Semaines par patrouilleur	Semaines totales	Heures totales
VILLES LIÉES					
Ville de Beaconsfield	EQ Pierrefonds-Roxboro	2	10	20	600
Ville de Kirkland	EQ Pierrefonds-Roxboro	1	10	10	300
Ville de Mont-Royal ⁷	Ville de Mont-Royal et REQ	2	12	24	840
Sous-total (Villes liées)	3 villes liées, 1 éco-quartier et REQ	5	NA	54 semaines	1740 heures
Total (Ville de Montréal et villes liées)					
18 Arrondissements/ 3 villes liées		54 patrouilleurs	NA	534 semaines	16 270 heures

⁷ Exceptionnellement cette année, les deux patrouilleurs de Ville Mont-Royal font 35 heures par semaine pendant 12 semaines.

2. MANDATS DE LA PATROUILLE VERTE 2018

Le temps de travail des patrouilleurs verts est divisé entre :

- 1) les mandats communs, déterminés par la Ville de Montréal et le REQ (environ 45 %);
- 2) les mandats locaux, déterminés par les arrondissements et les éco-quartiers (environ 45 %);
- 3) les formations, offertes par la Ville de Montréal, le REQ et divers intervenants (environ 10%).

Une description des mandats et des objectifs spécifiques pour ceux-ci est présentée dans cette section.

2.1 Mandats communs

Les patrouilleurs ont concentré leurs efforts sur trois mandats communs relevant de la Ville centre :

- la promotion et la protection de la forêt urbaine (Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal - SGPVMR),
- la gestion responsable des matières résiduelles (Service de l'environnement),
- la gestion durable de l'eau (Service de l'eau).

2.1.1 Mandat 1 : Promotion et protection de la forêt urbaine

Contribuer à la plantation d'arbres et au verdissement

Pour une sixième année consécutive, les patrouilleurs encourageront les résidents de Montréal à participer à *Un arbre pour mon quartier*. En 2017, le REQ et la SOVERDI ont vendu et distribué plus de 1 705 arbres aux Montréalais. Les patrouilleurs verts y ont contribué, notamment en distribuant 1 540 signets et affiches de promotion et en participant à la distribution des arbres aux citoyens.

Depuis 2012, la Patrouille verte travaille en concordance avec le *Plan d'action canopée 2012-2021* de la Ville de Montréal. Les patrouilleurs participent et organisent des activités visant à renseigner les citoyens sur les objectifs de verdissement de la Ville de Montréal, sensibilisent les citoyens à la valeur écologique, sociale et économique de la forêt urbaine.

Contribuer à la lutte contre l'agrile du frêne et à la protection de la forêt urbaine

En 2018, les patrouilleurs distribuent de l'information sur le *Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal* (15-040), le *Règlement sur la subvention relative au traitement des frênes situés sur des propriétés privées comprises dans les zones à risque* (15-063) et le *Règlement sur la subvention relative à l'abattage de frênes et à leur remplacement* (17-077). Ils auront notamment accès aux dépliants *Guide à l'usage des propriétaires de frênes – Déjouons l'agrile!*, *Remplacement de frênes morts ou dépérissant – Guide à l'intention des propriétaires* ainsi qu'au document *On lutte contre l'agrile du frêne* produits par le SGPVMR à partir de la mi-juillet.

Ils informent aussi le public de l'importance de la bonne disposition des branches de feuillus et des résidus verts dans la lutte contre l'agrile du frêne. Aussi, ils informent les citoyens sur le service de ramassage et de déchiquetage des branches de feuillus entre avril et novembre inclusivement (le 311 en est la porte d'entrée universelle).

Finalement, la Patrouille verte travaille à la sensibilisation des propriétaires de frênes qui ont participé au programme de subvention pour les traitements de leurs arbres en 2016 et pour lesquels un nouveau traitement serait à faire à l'été 2018. Ce travail se fait de manière complémentaire à l'envoi de lettres aux propriétaires prévue par Ville de Montréal. Le SGPVMR a fourni une liste d'adresses où des traitements ont eu lieu en 2016.

2.1.2 Mandat 2 : Gestion responsable des matières résiduelles

Depuis sa création, la Patrouille verte a comme mandat de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'implication citoyenne pour une meilleure gestion des matières résiduelles. Ce travail est fondé sur la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ainsi que sur le *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. Soulignons que ces mandats s'inscrivent dans le plan *Montréal durable 2016-2020* sous la priorité suivante : Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources.

Cette année, le rôle des patrouilleurs verts et du REQ est de réaliser un sondage auprès des citoyens et de comptabiliser les résultats dans un logiciel informatique fourni par la Ville de Montréal. Ce mandat permettra de sensibiliser de manière très spécifique des citoyens (zones implantées, en cours d'implantation, futures implantations) et de mesurer la perception des citoyens par rapport à cette collecte.

2.1.3 Mandat 3 : Gestion durable de l'eau

Les agents de sensibilisation de la Patrouille verte ont eu le mandat de poursuivre le travail de sensibilisation entrepris par les 21 agents de la Patrouille bleue, qui s'est déployée du 30 avril au 1^{er} juin 2018, à raison de 150 heures par patrouilleur ou 3 150 heures au total.

Thématique 1 : Gestion de l'eau de pluie

Les patrouilleurs bleus sensibilisent les résidents dont le système de gouttière est mal orienté (en tout ou en partie) aux options de réorientation et de déconnexion. Le cas échéant, ils distribueront un accroche-porte explicatif (produit par la Ville de Montréal). Ils documenteront chacune des interventions, de manière à décrire la nature du problème, la solution proposée, à localiser la résidence et à comptabiliser le nombre de gouttières mal orientées.

Thématique 2 : Économie d'eau potable

Volet 1 : Sensibiliser les citoyens à l'application du règlement sur l'usage de l'eau

La Patrouille verte œuvre à sensibiliser les citoyens à l'application du règlement sur l'usage de l'eau et aux bonnes pratiques d'utilisation d'eau à l'extérieur (R13-023) lors d'activités d'éducation relative à l'environnement. Elle va aussi distribuer un avis de courtoisie, sous la forme d'un accroche-porte aux résidents qui contreviennent au règlement 13-023 et effectuer une compilation des adresses civiques où le règlement n'est pas respecté et la nature de l'infraction.

Volet 2: Sensibiliser les citoyens à l'économie d'eau potable à l'intérieur

Les patrouilleurs ont été formés pour sensibiliser les citoyens à l'économie d'eau à l'intérieur. Ils aborderont la détection et la réparation des fuites, la modification des habitudes de consommation d'eau et l'achat d'équipements à faible consommation d'eau certifiés *Water Sense* et *Energy Star*. Les patrouilleurs pourront s'appuyer sur des trousseaux d'économie d'eau potable et des grilles de consommation d'eau par équipement qui permettent de démontrer l'impact sur la consommation d'eau de chacune des mesures.

Volet 3 : Sensibiliser les résidents à l'utilisation des climatiseurs à l'eau sans boucle de recirculation

Les patrouilleurs ont été formés pour informer les citoyens dont la résidence est dotée d'un climatiseur à l'eau sans boucle de recirculation que ceux-ci sont interdits ou seront prochainement interdits (selon le secteur de la Ville) par le règlement 13-023 (article 23). Ces activités de sensibilisation se déroulent dans Ville-Marie, plus précisément dans le secteur du Vieux-Montréal. Ils distribuent de l'information et sensibilisent les citoyens à l'article 23 du règlement 13-023 et aux options de remplacement des systèmes non-conformes. Le cas échéant, les patrouilleurs peuvent aussi expliquer la réglementation aux commerçants qui utilisent des appareils de climatisation et de refroidissement utilisant de l'eau potable.

Volet 4 : Sensibiliser les résidents aux autres enjeux relatifs à la gestion durable de l'eau

Les patrouilleurs ont été formés pour distribuer de l'information sur trois autres enjeux relatifs à la gestion durable de l'eau à Montréal.

- **Sujet 1 :** Distribuer des informations sur les produits non jetables, comme les huiles, les batteries, les produits d'hygiène personnelle, les produits cosmétiques, lingettes pour bébé, etc. Ces produits nuisent au bon fonctionnement du réseau d'égout et de la Station d'épuration des eaux usées.
- **Sujet 2 :** Distribuer de l'information et orienter les citoyens vers les bonnes ressources pour se renseigner sur le programme de remplacement des entrées de service en plomb de la Ville de Montréal.

- Sujet 3 : Distribuer de l'information et orienter les citoyens vers les bonnes ressources pour se renseigner sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout et les inondations.

2.2 Mandats locaux

Les patrouilleurs verts jouent un rôle majeur dans la promotion et la sensibilisation à l'échelle de leur arrondissement ou de la ville liée à laquelle ils sont attachés. Les mandats locaux sont définis en fonction des priorités locales par les éco-quartiers, de concert avec leur arrondissement.

Parmi les mandats locaux, les patrouilleurs verts participent et font la promotion de concours d'embellissement et de programmes d'adoption de carrés d'arbres. Ils participent et s'impliquent dans des corvées de nettoyage (de ruelles, de parcs ou de berges) et à des projets de plantation et d'agriculture urbaine divers, dont certains touchent des programmes municipaux dont Quartier 21 et le programme des rues piétonnes et partagées. Les patrouilleurs s'impliquent dans les ruelles vertes et sont présents lors de distributions de plantes, de compost et de fleurs dans de nombreux arrondissements. Ils peuvent aussi faire de la sensibilisation à la gestion des matières résiduelles grâce au porte-à-porte.

3. FORMATION DE LA PATROUILLE VERTE 2018

Du 1^{er} au 29 juin 2018, les patrouilleurs ont bénéficié de six formations, pour une durée totale de 4 jours et demi. Ces formations visent à enrichir leurs connaissances des mandats, ainsi qu'à favoriser le développement de méthodes de travail efficaces en sensibilisation environnementale. Offertes par le REQ et les partenaires de la Patrouille verte, ces formations consistaient en une session initiale d'une journée et demie complétée par une formation sur la biodiversité et le verdissement en milieu urbain, la visite de deux sites de gestion des matières résiduelles, une demi-journée de formation sur l'agrile du frêne et une journée de formation de mi-mandat. Offrir une expérience de travail formatrice et augmenter l'employabilité des étudiants embauchés fait partie des objectifs du REQ et de Service Canada, principal bailleur de fonds de la Patrouille verte. Une évaluation de l'appréciation des formations et de l'impact de l'expérience de travail sur l'employabilité sera présentée dans les sections suivantes.

Formation initiale de la Patrouille verte 2018

Cette formation d'une durée d'une journée et demie, totalisant 11,5 heures de formation, couvre les mandats communs des patrouilleurs ainsi que les outils de travail, la reddition de compte, les aspects administratifs et les consignes relatives à la santé sécurité au travail.



Principaux points abordés à la formation initiale

- Introduction au REQ et à la Patrouille verte (1h00)
- Distribution du temps de travail et objectifs par mandat (1h00)
- Campagne Un arbre pour mon quartier – mandat forêt urbaine (0h45)
- Mandat GMR (2 h 30) – présenté par Jason Laframboise et Jean-François Lesage, représentants du Service de l’environnement de la Ville de Montréal
- Méthodes de sensibilisation en environnement (1h15)
- Formation santé sécurité (0h30)
- Mandat Patrouille bleue (2h00)

Formation technique sur le verdissement et la biodiversité urbaine

Une formation a été offerte aux patrouilleurs sur le sujet de la biodiversité urbaine, en collaboration avec l’Université de Montréal. Les patrouilleurs ont été introduits à un projet de corridor écologique et aux techniques de plantation et d’entretien d’un jardin. Ils ont également pu contribuer à l’entretien d’une prairie mellifère située dans le corridor écologique Darlington. Ce fut aussi une belle occasion d’accroître la cohésion entre les patrouilleurs.



Visite du Complexe environnemental de Saint-Michel / La TOHU

Principaux points abordés

- Visite du Centre de tri et de récupération des matières recyclables de TIRU
- Explication de la transformation du site du CESM de carrière à un site d'enfouissement jusqu'à la création du parc Frédéric-Back ainsi que des impacts environnementaux, sociaux et économiques.



Visite du site d'enfouissement d'Enviro-Connexions (Terrebonne)

Principaux points abordés

- Contexte du site et de la récolte des matières résiduelles dans la grande région de Montréal
- Gestion des risques environnementaux et principes de bon voisinage
- Gestion des biogaz, du lixiviat et des eaux de pluie *in situ*



Formation sur le mandat de la forêt urbaine

Cette formation a été donnée par Pierre Duval, représentant du Service des grands parcs, du verdissement et du mont-Royal de la Ville de Montréal, le 19 juin dernier. Elle avait pour but de présenter le mandat forêt urbaine – volet Contribuer à la lutte à l'agrile du frêne et la protection de la forêt urbaine.



Formation de mi-mandat

Les patrouilleurs ont participé à une formation de mi-mandat, d'une durée d'une journée. Cette formation avait pour but de faire le bilan du premier mois de la Patrouille, de rappeler les principaux objectifs et de dresser un portrait de l'atteinte de ces objectifs. Ce fut également l'occasion d'effectuer des activités de groupe qui ont permis aux patrouilleurs d'apprendre et échanger sur les techniques d'animation et de renforcer leur équipe de travail sur le terrain.



3.1 Sondage sur l'appréciation des formations

Un sondage a été effectué auprès des patrouilleurs pour connaître leur appréciation et leurs commentaires suite aux formations offertes. L'évaluation était basée sur une échelle de 1 à 5, 5 correspondant à « Tout à fait » et 1 à « Pas du tout »

Formation initiale du 5 et 6 juin

À la question « la formation a comblé mes attentes », 45,3 % des répondants ont répondu « 5 », 41,5 % ont répondu « 4 » et 13,2 % ont répondu « 3 » ou « 2 ». Chacune des parties de cette formation, divisée par mandat a fait l'objet d'une question et les réponses indiquent que le taux de satisfaction est légèrement supérieur pour la formation « GMR », suivi de la formation « Eau » et de la formation « Forêt ». Parmi les commentaires formulés, les participants ont indiqué qu'il serait pertinent d'offrir une partie de la formation sur le terrain afin de pratiquer rapidement ce qui leur est demandé. De plus, les patrouilleurs ont indiqué qu'ils apprécieraient avoir davantage de périodes de questions/discussions et d'avoir davantage de mises en situation pour pratiquer l'utilisation des outils présentés. La participation des représentants de la Ville de Montréal a été soulignée à plusieurs reprises comme un point fort.

Formations complémentaires en GMR (site d'enfouissement et CESM/TOHU)

Ces sorties terrain sont toujours très appréciées des patrouilleurs. Celles-ci leur permettent de voir en pratique les sujets abordés en théorie et de constater l'ampleur des enjeux. À la question : « Les deux visites ont répondu à mes attentes », 54,8 % d'entre eux ont répondu 5 et 45,2% ont répondu 4. Plus de formation de terrain de ce type serait apprécié par les patrouilleurs.

Formation technique sur l'entretien et la biodiversité urbaine

L'appréciation de cette formation a été plus mitigée par les patrouilleurs, qui ont fait part des points positifs et négatifs pour ce projet de l'Université de Montréal dans les commentaires soumis. À la question : « La formation m'a permis de mieux comprendre l'enjeu de la biodiversité urbaine », 28% ont répondu « 5 », 36% ont répondu « 4 », 24% ont répondu « 3 » et 12% ont

répondu « 2 ». D'une part, les patrouilleurs ont pris conscience de l'importance de recréer des corridors écologiques à Montréal et ont été introduits à des notions telles que la coordination d'un groupe de travail sur un projet de verdissement, l'intégration des plantes dans un aménagement et le concept d'aménagement comestible. Néanmoins, de nombreux patrouilleurs ont mentionné l'insuffisance d'information théorique quant aux enjeux de l'agriculture urbaine et au niveau de la plantation.

Formation de mi-mandat

La formation mi-mandat a été appréciée par la majorité des patrouilleurs et a semblé répondre aux besoins mentionnés dans les commentaires de la formation initiale. Dans les faits, 15,8% des patrouilleurs ont répondu « 5 » à la question concernant l'appréciation globale. 52,6% ont répondu « 4 » et 31,6% ont répondu « 3 ». Les activités proposées ont permis aux patrouilleurs d'améliorer leur cohésion de groupe et d'échanger sur leurs expériences avec les mandats. Ils ont pu résoudre de nombreux obstacles à travers ces échanges, en plus de donner des suggestions au Regroupement des éco-quartiers afin d'améliorer le support et la structure de travail, comme ils sont sur la première ligne.

4. LES CAMPAGNES RÉGIONALES

4.1 Un arbre pour mon quartier

Pour la sixième année consécutive, le REQ et la SOVERDI ont offert aux résidents, aux organismes à but non lucratif et aux industries, commerces et institutions (ICI) de Montréal la possibilité de participer concrètement au verdissement grâce au projet « Un arbre pour mon quartier » (UAPMQ).

Cette campagne s'inscrit dans le *Plan d'action canopée 2012-2021* et dans le mandat « Contribuer à la plantation d'arbres et à la promotion de la forêt urbaine » de la Patrouille verte. En effet, « Un arbre pour mon quartier » permet de faire croître la forêt urbaine de Montréal et d'augmenter la valeur des services écologiques qui lui sont associés, dont la réduction de l'effet d'îlot de chaleur, la captation des polluants atmosphériques et la réduction du volume d'eau de ruissellement acheminé aux égouts. La complémentarité de ce projet avec le thème de l'agrile du frêne est aussi très importante, puisque, dans certains arrondissements et villes liées, le remplacement des frênes coupés peut se faire avec les arbres du programme UAPMQ.



Depuis 5 ans, la contribution du REQ et des patrouilleurs verts à l'accroissement de la canopée montréalaise est notable. En effet, la campagne de 2013 a permis de planter 809 arbres, celle de

2014, 804 arbres, celle de 2015, 1 923 arbres, celle de 2016, 2 020 arbres, celle de 2017, 1 704 arbres et celle de 2018, 2 130 arbres pour un total de 9 390 arbres.

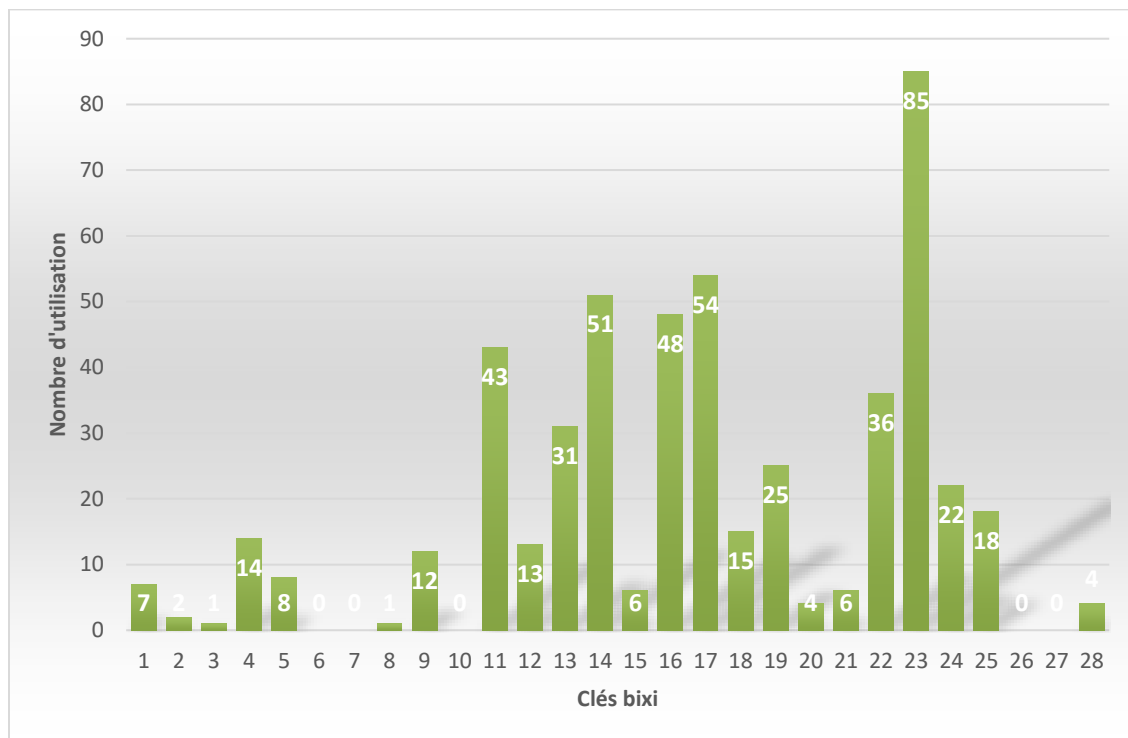
4.2 Partenariat avec BIXI Montréal

Constamment en déplacement dans la ville, les Patrouilleurs verts sont d'excellents ambassadeurs du « cocktail transport » et des transports actifs. Pour la première fois cette année, un partenariat avec BIXI-Montréal a permis de fournir un abonnement gratuit à 28 agents de sensibilisation de la Patrouille verte. En contrepartie, les t-shirts de la Patrouille verte arboraient le logo de BIXI.

Cette année, selon le bilan fourni par BIXI, les 28 patrouilleurs s'étant vu attribuer une clé ont utilisé un BIXI pour un total de 506 déplacements. Cela représenterait jusqu'à 1 103 kilomètres parcourus, soit une économie d'essence approximative de 256 litres, pour une utilisation moyenne par patrouilleur de 18 déplacements pendant l'été. Comme l'indique la Figure 2, une meilleure distribution des clés lors de la formation des patrouilleurs a permis une utilisation optimale. En effet, en évitant de distribuer des clés aux patrouilleurs qui préfèrent utiliser leur vélo personnel dans le cadre de leurs fonctions, aux patrouilleurs qui ne prévoient pas utiliser le réseau BIXI par manque de station BIXI à proximité de leur lieu de travail ou de leur domicile ou encore aux patrouilleurs qui ne veulent pas faire de vélo en ville, seules 10 clés sur 28 ont enregistré moins de 5 utilisations.

Considérant le nombre d'utilisations des BIXI et les commentaires positifs récoltés, le REQ recommande le renouvellement de l'entente avec BIXI en 2019. L'expérience BIXI est positive pour les patrouilleurs. D'une part, ceux-ci constatent par l'expérience les avantages du « cocktail transport » et seront plus enclins à utiliser le réseau BIXI dans les années à venir. D'autre part, pour certains d'entre eux, il s'agit d'une première expérience de vélo en ville, ce qui leur permet de prendre confiance et de découvrir les joies du transport actif.

Figure 2 : Nombre d'utilisation du réseau BIXI par patrouilleur ayant une clé



5. LES INDICATEURS DE SUIVI DE LA PATROUILLE VERTE

Les Patrouilleurs verts doivent effectuer un suivi de leurs activités en complétant un rapport de mi-mandat (remis au mois de juillet) et un rapport final (remis à la fin août). Les données récoltées permettent de rendre compte des activités effectuées selon trois niveaux de détail. Premièrement, la méthode de suivi permet de classer les activités effectuées en fonction du type d'activité (8 choix), selon la thématique de sensibilisation *principale* et *secondaire* abordée (16 choix) et finalement de classer les personnes sensibilisées selon leur niveau d'implication (jointes ou participantes).

5.1 Le niveau d'implication

La catégorie « personnes jointes » est constituée des citoyens ayant été rencontrés en personne par les patrouilleurs lors d'activités de porte-à-porte et de kiosques. Les personnes participantes sont les citoyens ayant été comptabilisés par les patrouilleurs lors d'activités d'animation et de corvées de nettoyage.

5.2 Les types d'activités

Les patrouilleurs doivent choisir parmi sept types d'interventions pour classer leurs actions de sensibilisation, d'éducation et d'information.

Le porte-à-porte/patrouille

Le porte-à-porte/patrouille comprend toutes les activités de sensibilisation et d'implication qui ciblent les résidences. Il est effectué à pied ou à vélo dans un secteur résidentiel. Il peut s'agir d'activités comme la distribution de billets de courtoisie, le recensement d'arbres, la recherche d'infraction, la distribution de dépliants ou d'accroche-portes et des activités de porte-à-porte.



Ces activités permettent de renforcer la présence des patrouilleurs au sein du quartier et de porter les enjeux environnementaux directement chez les citoyens, dans leur quotidien. Elles permettent aussi de sensibiliser les citoyens en ciblant une thématique particulière, visible, et applicable à leur réalité, comme la présence d'un frêne ou d'une gouttière mal orientée et permettent de suggérer des choix adaptés, comme la plantation d'un arbre.

Les kiosques de sensibilisation / lieux publics

Les kiosques de sensibilisation permettent de joindre les citoyens dans des endroits particulièrement fréquentés par le public (parc, rue piétonne, piste cyclable, édifice municipal, sortie de métro, CLSC, CIUSS, etc.) Ils sont agrémentés d'un matériel visuel didactique attrayant qui contribue à attirer le passant avec qui on peut approfondir certains sujets. La tenue d'un kiosque permet de capitaliser sur un effet d'entraînement et de curiosité chez les citoyens.



Les corvées de nettoyage

Ces activités regroupent les activités consistant à recueillir des déchets dans le but d'assainir un lieu donné, généralement les berges d'un cours d'eau, mais aussi des parcs et des lieux publics, comme des ruelles. Les corvées de nettoyage donnent l'occasion aux citoyens de s'impliquer de façon active dans la protection de la qualité de l'eau et la propreté de leur quartier, ce qui favorise le sentiment d'appartenance et de responsabilité. Les patrouilleurs vont souvent prendre la parole devant les groupes de bénévoles pour lancer des messages en lien avec leur(s) mandat(s) ou pour avoir des discussions avec les citoyens lors de l'activité.



Les animations

Les patrouilleurs sont souvent appelés à offrir des animations avec des groupes. Il peut s'agir de jeunes fréquentant des camps de jour, des aînés ou des nouveaux arrivants, par exemple. Trois types d'activités permettent de classer ces animations, selon le groupe d'âge du public (0-17 ans, grand public, 65 ans et plus).



Autre

Une catégorie « autre » est proposée pour comptabiliser toute activité de sensibilisation qui ne correspond pas à une des catégories précédentes.

5.3 Les thématiques de sensibilisation

Pour chacune des activités, les patrouilleurs devaient identifier un *thème principal de sensibilisation* et, le cas échéant, un *thème secondaire de sensibilisation*. Ainsi, lors d'une activité, les patrouilleurs pouvaient associer deux thèmes abordés par citoyen joint. Voici les thèmes de sensibilisation que pouvaient choisir les patrouilleurs.

Mandat 1 : Promotion et protection de la forêt urbaine

- (Forêt) Un arbre pour mon quartier
- (Forêt) Agrile du frêne

Mandat 2: Gestion responsable des matières résiduelles

- (GMR) Sondage collecte RA/MO

Mandat 3 : Gestion durable de l'eau

- (Eau) Inventaires et suivi des gouttières
- (Eau) Économie d'eau à l'extérieur
- (Eau) Économie d'eau à l'intérieur
- (Eau) Produits non jetable
- (Eau) Entrées de service en plomb
- (Eau) Refoulement d'égout et inondation

Mandat 4 : Mandats locaux

- (Local) Nature en ville
- (Local) Saines habitudes de vie
- (Local) GMR Recyclage
- (Local) GMR Collecte RA/MO
- (Local) GMR – RDD, TIC, Écocentre
- (Local) GMR Autres collectes
- (Local) Autre mandat local

6. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Collectivement, les patrouilleurs verts ont réalisé plus de 1 414 activités de sensibilisation. Tel que présenté dans le Tableau 2, plus de la moitié de ces activités, soit 52 % ont porté principalement sur un des trois mandats communs, tandis que 48 % des activités ont touché à un mandat local.

Tableau 2 : Nombre d'activités par mandat

Mandat	2018		2017	
	Activités	Pourcentage (%)	Activités	Pourcentage (%)
Forêt	209	15	177	14,25
GMR	319	23	434	35
Eau	207	15	188	15
Local	673	48	443	35,5
Total	1 414	100	1 242	100

Au total, 38 593 personnes ont été jointes par les activités de sensibilisation effectuées par la Patrouille verte. De ce nombre, 32 075 sont des personnes jointes et 6 518 sont des personnes participantes. Tel que présenté au Tableau 3, 4 369 personnes ont été sensibilisées principalement sur une des thématiques associées au mandat « GMR » (11 %), 7 042 personnes au mandat « Eau » (18 %), 4 588 personnes au mandat « Forêt » (12 %) et 22 594 personnes sur un mandat local (59%). Ce sont 83% des gens sensibilisés qui ont été considérés comme « joints » et 17 % comme « participants ».

Tableau 3 : Nombre de personnes sensibilisées par mandat

Mandats	Personnes sensibilisées 2018				Personne sensibilisée en 2017
	Jointes	Participantes	Total	Pourcentage (%)	Total 2017
Mandat forêt	4 101	487	4 588	12	2 840
Mandat GMR	4 369	0	4 369	11	10 860
Mandat Eau	6 312	730	7 042	18	5 676
Mandats locaux	17 293	5 301	22 594	59	11 388
Total	32 075	6 518	38 593	100	30 764

6.1 Promotion et protection de la forêt urbaine

La Patrouille verte a réalisé 209 activités et sensibilisé 4 588 citoyens au mandat « Promotion et protection de la forêt urbaine ». Lors de ces activités, 823 citoyens ont été sensibilisés principalement sur la thématique « agrile du frêne » (709 personnes jointes et 114 personnes participantes) et 2 504 personnes au verdissement et à la campagne de verdissement « Un arbre pour mon quartier » (UAPMQ) (2 243 personnes jointes et 261 participantes). À ces personnes s'ajoutent 1 261 personnes sensibilisées en thématique secondaire, soit 302 personnes sur l'agrile du frêne et 959 sur le verdissement, comme il est possible de le voir dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Citoyens sensibilisés en fonction des thématiques (principale et secondaire)

Thématiques du Mandat Forêt	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
Agrile du frêne	709	114	256	46	1 125
Verdissement	2 243	261	893	66	3 463
Total	2 952	375	1 149	112	4 588

Plus de 80 % des citoyens ont été sensibilisés par l'entremise de tournées de porte-à-porte/patrouille et de kiosques, comme il est possible de le constater dans le tableau 5.

Tableau 5 : Citoyens sensibilisés par activité (thématique principale)

Activités	2018			2017
	Agrile du frêne	Verdissement	Total	Total
Animations	114	206	320	99
Kiosque/lieu public	136	1 284	1 420	1 244
Porte-à-porte/ patrouille	554	728	1 282	1 491
Autre	19	286	305	6
Total	823	2 504	3 327	2 840

La Patrouille verte a distribué un total de 2 445 items de sensibilisation (Tableau 9). De ce nombre, 289 dépliants « Propriétaires de frênes, à vous d’agir! Guide pour contrer la menace de l’agrile du frêne» produits par le SGPVMR ont été remis et 2 156 outils de promotion de la campagne UAPMQ.

Tableau 6 : Quantité de matériel informatif distribué

Production	Titre ou sujet	Distribués
SGPVMR/ Ville de Montréal	Propriétaires de frênes, à vous d’agir! Guide pour contrer la menace de l’agrile du frêne	289
REQ	Signets UAPMQ	2 115
	Affiches UAPMQ	41
Total		2 445

Sensibilisation à l’inoculation des frênes inoculés en 2016

Dans le cadre du mandat Forêt urbaine, les patrouilleurs ont eu comme objectif de sensibiliser les propriétaires de frênes ayant fait traiter leur arbre en 2016 à refaire le traitement en 2018. Pour ce faire, ils ont reçu une liste de 1 398 adresses à visiter divisée en fonction des arrondissements. Sur l’ensemble adresses, ce sont 468 adresses (33%) qui ont été visitées à une ou plusieurs reprises sans réponses des résidents.e.s., 394 adresses (28%) n’ont pas été visitées par les patrouilleurs ou n’étaient pas valides et finalement, 536 adresses (38%) que les patrouilleurs ont réussi à rejoindre et à sensibiliser. De ce nombre, près de 60% des adresses avaient l’intention de faire inoculer leur frêne avant le 31 août, 31% n’avaient pas encore pris leur décision et 12% avaient décidé de ne pas le traiter. Les propriétaires des frênes qui ont décidé de ne pas les traiter ont mentionné que soit leur frêne avait été traités en 2017 ou que leur frêne était déjà ou en voie d’être abattu.

6.2 Gestion durable de l'eau

Nous présentons ici les résultats de la sensibilisation en lien avec le mandat « Gestion durable de l'eau » effectuée par la Patrouille verte, qui a poursuivi les efforts de la Patrouille bleue de la Ville de Montréal, ayant eu cours au mois de mai.

Ce sont 7 042 actes de sensibilisation en 207 activités qui ont été effectués sur une des quatre thématiques liées au mandat « Eau » en 2018 (Tableau 7). De ce nombre, 4 150 sont des personnes sensibilisées lors d'une activité portant principalement sur l'eau (3 681 personnes jointes et 469 personnes participantes) et 2 892 personnes ont aussi été sensibilisées sur l'eau en thème secondaire (2 631 personnes jointes et 261 personnes participantes). Les thèmes de sensibilisation les plus fréquemment abordés ont été l'économie d'eau à l'intérieur, l'économie d'eau à l'extérieur et le suivi des gouttières.

Tableau 7 : Personnes sensibilisées par thématique (principale et secondaire)

Thématiques	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
Économie d'eau à l'intérieur	1 129	285	1 227	58	2 699
Économie d'eau à l'extérieur	996	92	699	145	1 932
Gouttières	1 236	0	170	5	1 411
Autres enjeux	320	92	535	53	1 000
Total	3 681	469	2 631	261	7 042

Dans le Tableau 8, nous présentons les données en fonction du nombre de personnes sensibilisées par type d'activité et par mandat. On peut ainsi constater que le porte-à-porte a été la manière la plus utilisée de joindre les gens et ce, pour toutes les thématiques. Les kiosques sont la deuxième activité en importance, représentant environ 30 % des personnes jointes.

Tableau 8 : Personnes sensibilisées (thématique principale t) par type d'activité

Activités	2018					2017
	Économie d'eau à l'extérieur	Économie d'eau à l'intérieur	Gouttières	Autres enjeux	Total	Total
Animations	92	285	0	81	458	552
Kiosque/lieu public	468	543	6	145	1 162	88
Porte-à-porte /patrouille	525	586	1 230	157	2 498	1 728
Autre	3	0	0	29	32	3 308
Total	1 088	1 414	1 236	412	4 150	5 676

La Patrouille verte a distribué un total de 5 006 items de sensibilisation en lien avec le mandat (Tableau 9), dont 1 441 produits par Réseau environnement ou Hydro-Québec et 3 565 par le Service de l'eau. Notamment, 1 614 accroche-portes portant sur la déconnexion des gouttières ont été distribués, ainsi que 1 069 dépliants sur le règlement 13-023 et près de 400 avis de courtoisie en lien avec ce règlement.

Tableau 9 : Quantité de matériel informatif distribué

Production	Titre ou sujet	Distribués (Français+ Anglais)
Service de l'eau	Règlement sur l'usage de l'eau	1 069
	(Accroche-porte) Avis de courtoisie – Arrosage	392
	(Accroche-porte) Déconnexion de gouttières	1 614
	Appareils de climatisation utilisant de l'eau	294
	Refoulement d'égout : unitaire	2
	Refoulement d'égout : séparatif	0
	Récupérer l'eau de pluie	194
Hydro-Québec	Mieux consommer	209
Réseau environnement	Quand on se compare, on coupe	1 232
Total		5 006

Distribution d'avis de courtoisie en lien avec le règlement 13-023

Un total de 490 infractions au règlement 13-023 ont été constatées par les patrouilleurs et des avis ont été distribués dans 14 arrondissements et 1 villes liées de la Ville de Montréal. De plus, 99 des 490 adresses relevées ont commis deux infractions, pour un total de 589 infractions répertoriées.

Tableau 10 : Avis de courtoisie remis par type d'infraction

Infractions constatées	Nombre d'avis remis	Nombre d'avis pour une 2e infraction
Arrosage avec un boyau qui n'est pas muni d'une fermeture automatique tenue à la main	64	1
Arrosage d'une surface imperméable	36	6
Arrosage en période de pluie	3	1
Asperseur amovible hors des périodes permises	333	77
Écoulement sur la rue ou les propriétés voisines	14	1
Système automatique en dehors des heures permises	40	13
Total	490	99

Les infractions les plus couramment constatées sont associées à l'utilisation d'asperseurs amovibles (410 infractions), l'arrosage avec un boyau sans fermeture automatique tenue à la main (65), l'arrosage avec système automatique en dehors des heures permise (53) et l'arrosage de surfaces imperméables (42). Les infractions les moins nombreuses sont l'arrosage en période de pluie (4) et les écoulements sur la rue ou propriétés voisines (15). Sur les 490 adresses où des infractions ont été constatées, 262 avis ont été faits en personne aux citoyens présents lors de l'infraction et 228 avis ont été accrochés en l'absence du résident.

Déconnexion et réorientation des gouttières

Les patrouilleurs ont poursuivi les efforts de sensibilisation à la déconnexion et la réorientation des gouttières de la Patrouille bleue, joignant 2 538 résidences pour un total de 3 011 gouttières mal orientées. Des informations sur la réaction des résidents ont été compilées dans 2 520 cas. Dans 67 % des cas, les résidents étaient absents et ont reçu un accroche-porte et 33% étaient

présents lors du passage des patrouilleurs. Donc, de ces 33% (823 personnes), les réactions ont été à 5 %« désintéressées », 9 % étaient « neutres », 17 % étaient « très intéressées » et 2 % étaient « intéressées mais... ». Pour cette dernière réponse, les patrouilleurs ont documenté 48 réponses, qui précisent les raisons évoquées par les citoyens. Dans 23 % des cas, les gens étaient intéressés, mais la situation était complexe et demandait probablement des travaux importants (exemple : refaire le système de gouttières), dans 15% des cas, la volonté de payer pour faire les modifications était évoquée, dans 21 % des cas, les gens se disaient incapables de faire les modifications eux-mêmes, dans 4 % des cas, les répondants ont invoqué un conflit de voisinage empêchant une réorientation et dans 38 % des cas, une autre raison a été évoquée.

Sensibilisation à l'utilisation des climatiseurs à l'eau sans boucle de recirculation

La Patrouille bleue avait déjà visité et laissé des dépliants pour 25 immeubles dans le Vieux-Montréal. La Patrouille verte a complété le mandat en laissant des dépliants dans 92 autres immeubles, soit un total de 117 immeubles qui ont reçu des dépliants sur le règlement concernant l'utilisation des climatiseurs à l'eau sans boucle de recirculation et l'encart sur la prolongation au 1^{er} janvier 2023 pour le Vieux-Montréal.

6.3 Gestion responsable des matières résiduelles

Cette année le mandat de la Patrouille verte a été différent des années précédentes. Il s'agissait de la réalisation d'un sondage de la perception des citoyen.ne.s par rapport à la collecte des résidus alimentaires pour le secteur Est et des matières organiques pour le secteur Ouest. Au total, les patrouilleurs ont cogné à 5 107 portes, excluant le nombre de portes où personne n'a répondu. De ce total de portes, 968 personnes ont refusé de répondre au sondage et 4 139 ont complété le sondage. Le tableau 11 démontre le nombre de sondages complétés en fonction de l'arrondissement et du type de questionnaire.

Recommandations

Les Patrouilleurs ont fait plusieurs commentaires constructifs quant à ce mandat. Premièrement, plusieurs ont été déçus de réaliser un questionnaire auprès de la population montréalaise, sans faire de sensibilisation. La longueur du sondage entre 5-8 minutes, ne leur permettait pas de faire de sensibilisation et rendait l'expérience trop longue pour les personnes sondées. De plus, ils ont reçu des commentaires négatifs à l'égard de la Ville de Montréal sur d'autres mandats (ex. : qualité des routes, la fréquence des travaux, etc.) et ils ne sont pas sentis équipés et n'étaient pas mandatés pour répondre à ce genre de commentaires des citoyen.ne.s. Ils ont aussi passé beaucoup de temps à faire la compilation des données, temps qu'ils auraient aimé passer en sensibilisation. Il a donc été difficile de les motiver, malgré l'atteinte de résultats concluants. Par ailleurs, les nombreuses sorties médiatiques quant à la crise du recyclage pendant la période du sondage ont augmenté l'insatisfaction et les patrouilleurs ont dû répondre aux questions des sondés, ce qui a augmenté la difficulté du travail des patrouilleurs (enlever) pendant cette période.

Le Regroupement des éco-quartiers ne recommande pas la réalisation de sondage dans le futur par la Patrouille verte à moins qu'ils ne comprennent maximum que trois ou quatre questions et que les patrouilleurs puissent sensibiliser les citoyen.ne.s sondés sur la gestion des matières résiduelles dans un même temps. La réalisation de sondages pourrait également s'effectuer dans le cadre de mandats spécifiques réalisés à l'extérieur du projet de sensibilisation et d'éducation qu'est la Patrouille verte.

Tableau 11 : Nombre de sondages complétés en fonction de l'arrondissement et du type de questionnaire

Arrondissement	Questionnaire A⁸	Questionnaire B⁹	Questionnaire C¹⁰	Total
Ahuntsic-Cartierville	66	34	0	100
Anjou	69	32	0	101
Côtes-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	161	73	0	234
Lachine	0	0	221	221
LaSalle	105	26	0	131
Le Plateau-Mont-Royal	102	0	0	102
Le Sud-Ouest	168	0	0	168
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve	499	0	0	499
Montréal-Nord	97	0	0	97
Outremont	209	0	0	206
Pierrefonds-Roxboro	0	0	221	221
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	162	0	0	162
Rosemont-La Petite-Patrie	277	0	0	277
Saint-Laurent	0	0	480	480
Saint-Léonard	133	67	0	200
Verdun	242	0	0	242
Ville-Marie	286	72	0	358
Villeray – Saint-Michel – Parc Extension	233	104	0	337
Total	2 809	408	922	4 139

⁸ Le questionnaire A correspond au sondage réalisé dans le secteur Est qui est desservi par la collecte des résidus alimentaires.

⁹ Le questionnaire B correspond au sondage réalisé dans le secteur Est qui est non-desservi par la collecte des résidus alimentaires.

¹⁰ Le questionnaire C correspond au sondage réalisé dans le secteur Ouest qui est desservi par la collecte des matières organiques.

6.4 Mandats locaux

Au cours de l'été, 673 activités, soit environ 48 % des activités de la Patrouille verte, ont touché principalement un mandat local. 16 396 personnes ont ainsi été sensibilisées directement à une des sept thématiques associées à ce mandat. Si on ajoute les sujets abordés en thématique secondaire, ce sont 22 594 personnes qui ont été rejointes sur les mandats locaux (Tableau 12). Une nette amélioration par rapport à 2017, où les patrouilleurs avaient sensibilisé 12 483 personnes concernant les mandats locaux.

Tableau 12 : Personnes sensibilisées par thématique (principale et secondaire)

Thématiques	Thématique principale		Thématique secondaire		Total
	Personnes jointes	Personnes participantes	Personnes jointes	Personnes participantes	
(Local) Autre mandat local	2 401	449	466	151	3 467
(Local) GMR - RDD, TIC, Écocentre	211	168	408	104	891
(Local) GMR Autres collectes	685	273	325	56	1 339
(Local) GMR Collecte RA/MO	4 643	512	1 466	599	7 220
(Local) GMR Recyclage	2 671	746	872	509	4 798
(Local) Nature en ville	1 418	1 293	678	174	3 563
(Local) Saines habitudes de vie	776	150	273	117	1 316
Total	12 805	3 591	4 488	1 710	22 594

Le thème ayant permis de joindre le plus grand nombre de citoyens a été « GMR collecte RA/MO », suivi de « GMR Recyclage », de « Nature en ville » et de « Autre mandat local ». La grande majorité (79%) des personnes sensibilisées dans un mandat local l'ont été sur une des thématiques qui concernaient la gestion des matières résiduelles.

La thématique « Nature en ville » regroupe des activités portant sur divers sujets. Il s'agit notamment de patrouilles sur la biodiversité dans certains parcs municipaux, de sensibilisation à l'arrachage d'herbe à poux, l'entretien des pelouses et les règlements interdisant de nourrir les animaux. Le thème des « Saines habitudes de vie » comprend des activités en lien avec la promotion et la mobilisation des citoyens autour de projets de ruelles vertes et de verdissement en lien avec un projet local. Nous retrouvons aussi dans « Saines habitudes de vie » des activités écolo-sportives tenues dans divers endroits. Finalement, la thématique « autre mandat local », qui compte pour 3 467 personnes jointes, réunit des activités génériques, ne touchant pas un mandat en particulier.

Tableau 13 : Personnes sensibilisées (thématique principale) par type d'activité

Activités	GMR – Collecte RA/MO	GMR – Recyclage	GMR – RDD, TIC, Écocentre	GMR – Autres collecte	Nature en ville	Saines habitudes de vie	Autre mandat local	Total
Animations	512	703	168	235	1 237	150	400	3 405
Kiosque/ lieu public	1 988	352	91	0	848	466	882	4 627
Porte-à- porte/ patrouille	1 911	2 095	117	558	372	276	317	5 646
Autre	744	267	3	165	254	34	1 251	2 718
Total	5 155	3 417	379	958	2 711	926	2 850	16 396

Le matériel promotionnel distribué en lien avec les mandats locaux a été assez nombreux et nous choisissons de le regrouper en grandes catégories dans le Tableau 14. Au total, 19 830 items ont été distribués par les patrouilleurs.

Tableau 14 : Quantité de matériel informatif distribué

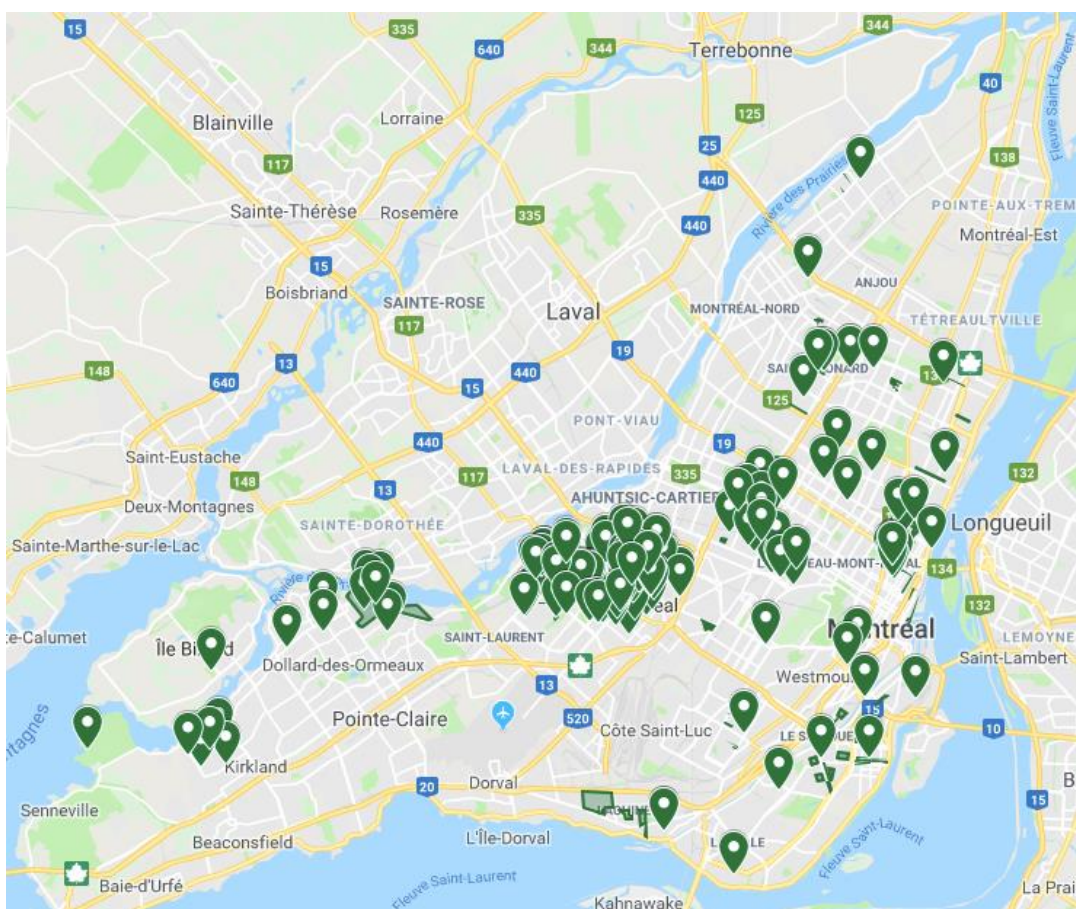
Production	Thématique	Distribués
Service de l'environnement	Éco-centre	574
	Résidus domestiques dangereux	114
	Mieux recycler chez soi	2 336
	Guide de compostage domestique	209
	Collecte des résidus alimentaires (secteur Est et Ouest)	3 032
	Autocollant sur les matières acceptées dans la collecte RA ou MO	31
Varié	Autres dépliants sur la GMR (billet de courtoisie, horaire des collectes, affiches, etc.)	9 728
	Dépliants sur la Nature en ville (concours d'embellissement, herbe à poux, J'invite la nature chez moi, etc.)	1 626
	Dépliants sur les éco-quartiers	497
	Autre (agriculture urbaine, Pas de circulaire, etc.)	2 289
Total		19 830

6.5 Cartographie des activités

Pour une deuxième année consécutive, les patrouilleurs ont produit, dans le cadre de leur reddition de comptes, une cartographie des activités réalisées. Aux fins de ce rapport, nous présentons les cartes compilées en fonction des mandats.

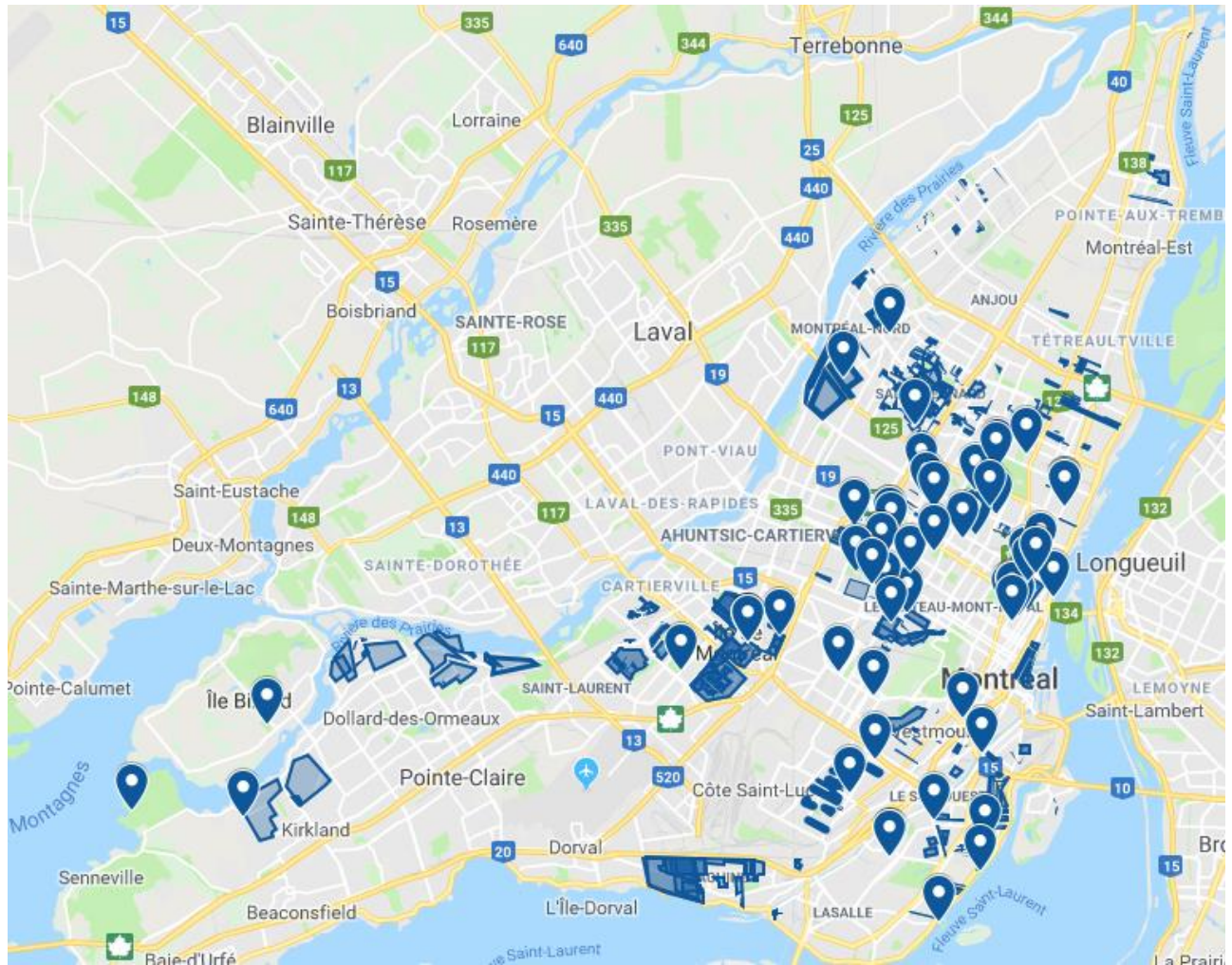
Ces cartes peuvent être consultées en ligne : <https://drive.google.com/open?id=14gtvQz-vXpTZoloQ3ozP7BVMnqGnzEwz&usp=sharing>. Les images que nous présentons ici donnent une idée de la répartition des activités à l'échelle montréalaise, tandis que les cartes interactives permettent de mieux visualiser la répartition des activités à l'échelle locale.

Mandat Forêt

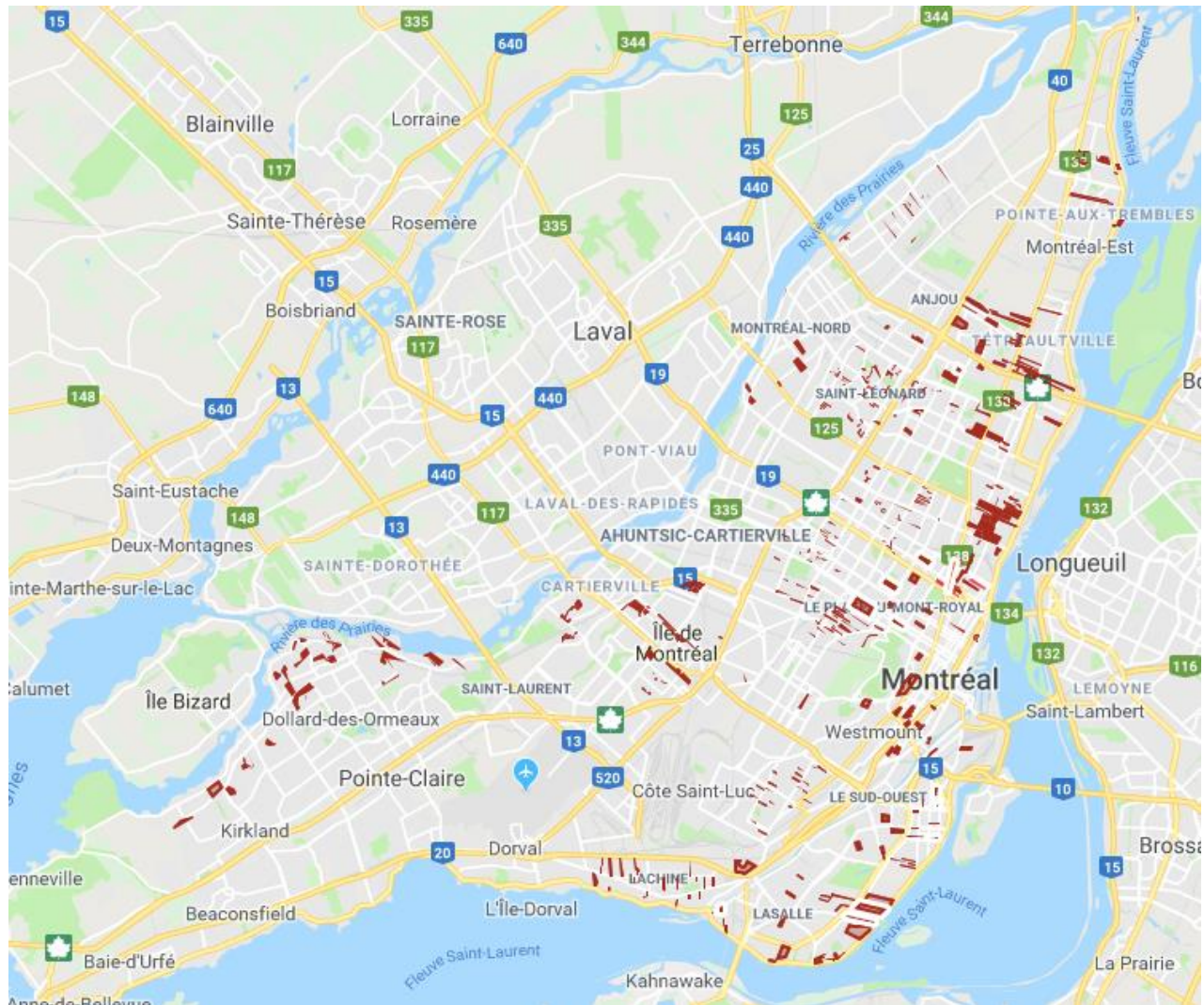


À noter que la cartographie du mandat forêt exclut la liste des adresses fournies et sensibilisées à l'inoculation des frênes inoculés en 2016.

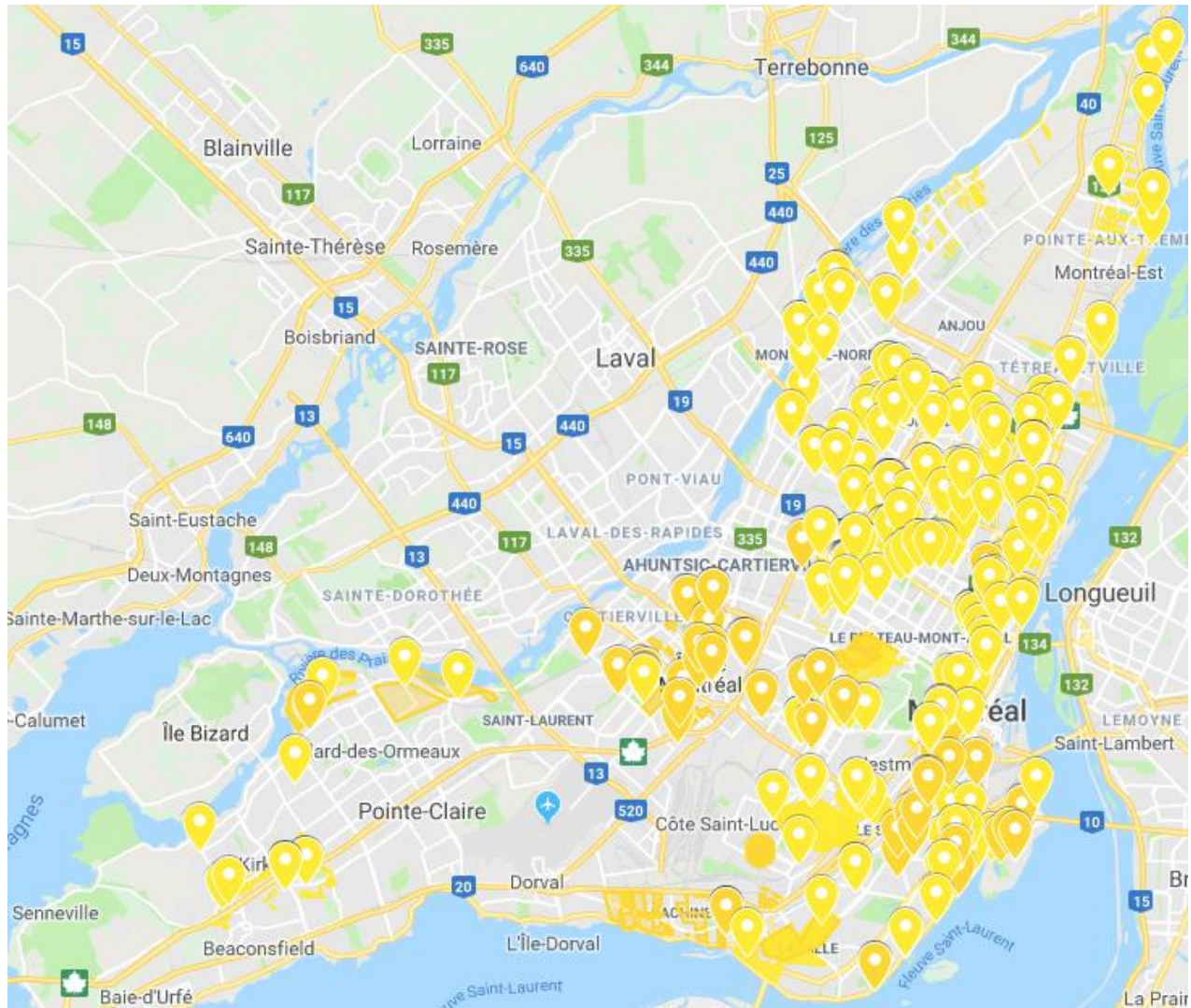
Mandat Eau



Mandat GMR



Mandat Local



6.6 Communications et réseaux sociaux

Dans cette section, nous présentons les résultats obtenus par les communications effectuées par les Patrouilleurs verts via les réseaux sociaux, les Infolettres et les médias traditionnels. Au total, plus de 52 468 personnes ont pu être touchées par l'activité des patrouilleurs via ces médias.

Facebook est un réseau social extrêmement populaire et devenu indispensable, autant sur le marché du travail que comme source d'information. Utilisant la page Facebook de leur éco-quartier, les Patrouilleurs ont écrit 130 publications sur les différentes thématiques et ont utilisé Facebook pour stimuler la participation citoyenne à des événements organisés par l'éco-quartier. 45 530 utilisateurs Facebook ont « Vu » ces publications. Les patrouilleurs ont aussi utilisé les comptes Instagram et de leurs éco-quartiers, joignant 610 personnes.

Finalement, l'infolettre est un moyen de communication qui demande des textes plus longs et plus soutenus. Cinq articles écrits par des patrouilleurs ont été envoyés par courriel à 6 038 abonnés. Le tableau 15 présente le nombre de personnes qui ont été rejointes sur Facebook, Infolettre et Instagram en fonction des mandats des patrouilleurs et des thématiques.

Tableau 15 : Nombre de personnes rejointes par les communications virtuelles en fonction des mandats et des thématiques.

Mandat	Thématique	Facebook	Infolettre	Instagram	Total
Eau	Inventaire et suivi gouttières	685	0	0	685
	Économie d'eau à l'extérieur	6 728	2 500	90	9 318
	Économie d'eau à l'intérieur	1 284	0	0	1 284
	Produits non jetables	350	0	0	350
	Entrées de service en plomb	0	0	0	0
	Refoulement d'égout et inondations	0	0	0	0
	Sous-total Eau	9 047	2 500	90	11 637
Forêt	(Forêt) Un arbre pour mon quartier/promotion de la forêt urbaine	3 765	453	75	4 293
	(Forêt) Agrile du frêne/protection de la forêt urbaine	2 059	2 500	0	4 559
	Sous-total forêt	5 824	2 953	75	8 852
Local GMR	(Local) GMR Recyclage	3 138	211	85	3 434
	(Local) GMR Collecte RA/MO	2 327	0	0	2 327
	(Local) GMR - RDD, TIC, Écocentre	2 610	0	0	2 610
	(Local) GMR Autres collectes	2 100	0	0	2 100
	Sous-total local GMR	10 175	211	85	10 471
Local - Autres	(Local) Autre mandat local	7 879	0	0	7 879
	(Local) Nature en ville	8 795	164	360	9 319
	(Local) Saines habitudes de vie	3 810	0	0	3 810
	Sous-total Local	20 484	164	360	21 008
Total		45 530	5 828	610	51 968

Quelques exemples de communications publiées sur Facebook

Agrile du frêne :

Il y a du nouveau dans les règlements sur l'agrile du frêne ! (Règlements 15-063, 17-077 et 15-040)
Voici quelques-uns des plus gros changements :

- Les subventions pour le traitement, l'abattage et le remplacement sont augmentées, et elles sont maintenant disponibles sur toute l'île de Montréal (et non seulement dans les zones jugées à risque).
- Plusieurs étapes de la démarche d'abattage ont été simplifiées, et le diamètre minimal requis pour faire une demande de certificat d'abattage a été réduit.
- Pour toutes les informations sur le traitement ou l'abattage de votre frêne, rendez-vous sur le site de la Ville de Montréal :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,91133623&_dad=portal&_schema=PORTAL

There is a new by-law concerning the emerald ash borer regulations! (Regulations 15-063, 17-077 and 15-040) Here are some of the biggest changes:

- Subsidies for treatment, felling and replacement are being increased, and they are now given all over the Island of Montreal (and not only in areas deemed to be at risk).
- Several stages of the felling have been simplified, and the minimal diameter required to apply for a felling certificate has been reduced.

For all the information on the treatment or the felling of your ash tree, please go to the City of Montreal's website:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8797,142106049&_dad=portal&_schema=PORTAL

GMR :

[Patrouille verte] Nos quatre Patrouilleurs.se verts 🌿 parcourent les rues de l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et font l'inspection des bacs de recyclage et de compostage en bordure de rue 🗑️🗑️. Ceux-ci laissent un avis de courtoisie dans le cas où des matières non-autorisées s'y trouvent... Et c'est parfois surprenant de retrouver certaines matières 😬
#patrouilleverte #patrouilleur #patrouilleuse #greenpatrol #brigadeverte#inspection #recyclage #mieuxrecycler #compostage#collecteresidusalimentaires #rdppat #rdppat_mtl #tridechets#collectedesordures #natureenville

Eau :

💧 La pluie s'en vient à Montréal cette semaine! 🌧️ Par année, 15 700 litres s'écoulent sur un toit d'une dimension de 20 mètres carré. Ce montant d'eau peut être récolté par un baril d'eau ou acheminé vers votre gazon et votre jardin. Cela permet d'économiser de l'eau utilisée pour l'arrosage en plus de ne pas mettre de pression sur l'usine d'épuration des eaux.

Les patrouilleurs verts de l'Éco-quartier de Montréal-Nord réaliseront un kiosque de sensibilisation à la gestion de l'eau : vendredi 13 juillet de 10h à 13h à l'entrée Est du Canadian Tire (extérieur). / Samedi 14 juillet de 15h à 18h à l'entrée Ouest du Canadian Tire (intérieur). Ces kiosques feront promotion : de la détection et réparation des fuites d'eau, de la promotion des équipements WaterSense et Energy Star et d'une consommation responsable de l'eau à l'intérieur. Au plaisir de vous y rencontrer !

7. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DE L'EMPLOYABILITÉ

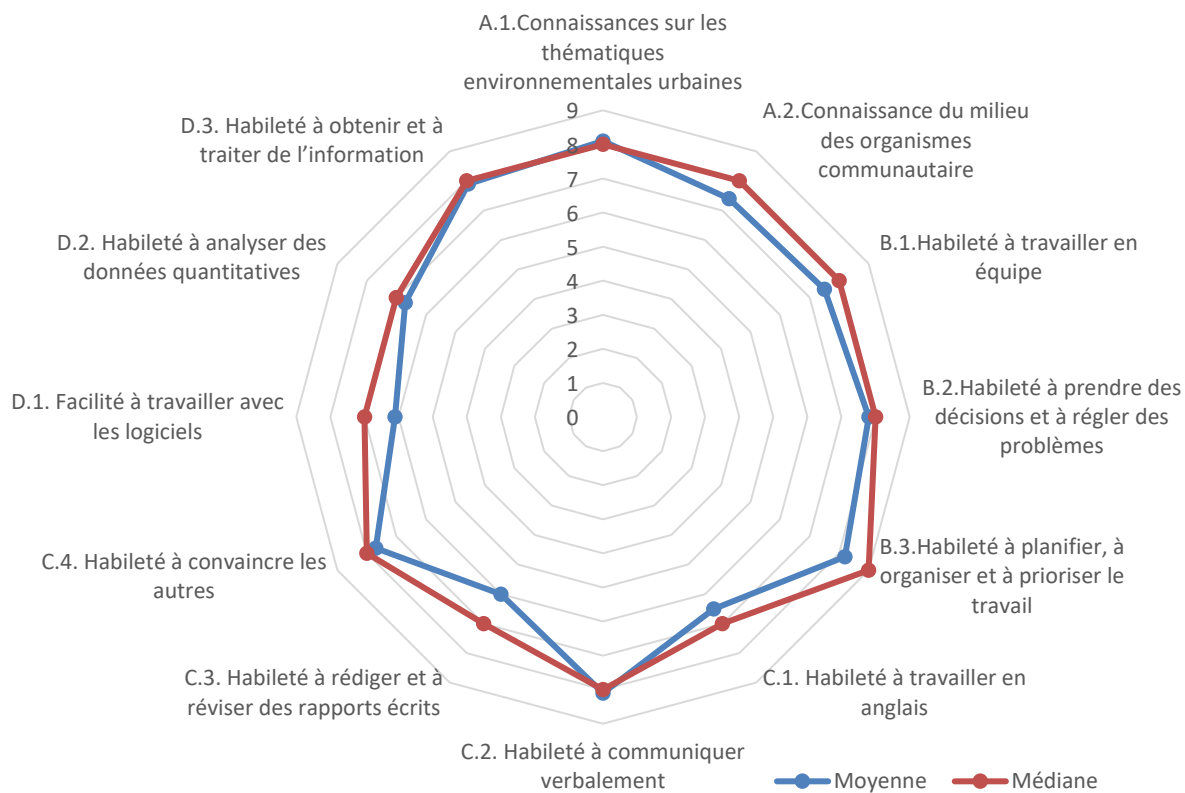
Selon le rapport final des patrouilleurs verts, ceux-ci considèrent avoir développé de manière notable des compétences importantes dans le domaine de l'emploi. Nous présentons ici l'appréciation moyenne pour douze compétences spécifiques. Cette appréciation est mesurée sur une échelle de 1 à 10, 1 représentant l'absence de progrès pour une compétence donnée et 10 représente une nette amélioration. Selon les résultats, les patrouilleurs considèrent avoir développé de manière importante leur habileté à planifier, à organiser et à prioriser le travail, à communiquer verbalement (autant à l'interne qu'à l'externe), leurs connaissances sur l'environnement en milieu urbain, à obtenir et traiter de l'information, à travailler en équipe, à prendre des décisions et régler des problèmes et leur habileté à convaincre les autres.

Nous avons regroupé les compétences selon 4 champs distincts. Nous présentons la moyenne et la médiane de l'appréciation des patrouilleurs pour chacun des acquis. La médiane correspond au point milieu des résultats.

Tableau 16 : Développement des compétences selon les patrouilleurs

Champ de compétence	Compétences spécifiques	Moyenne	Médiane
A. Acquis liés au gain de connaissances	A.1. Connaissances sur les thématiques environnementales urbaines	8,1	8
	A.2. Connaissance du milieu des organismes communautaires	7,4	8
B. Acquis liés à la gestion du travail	B.1. Habileté à travailler en équipe	7,5	8
	B.2. Habileté à prendre des décisions et à régler des problèmes	7,8	8
	B.3. Habileté à planifier, à organiser et à prioriser le travail	8,2	9
C. Acquis liés à la communication	C.1. Habileté à travailler en anglais	6,5	7
	C.2. Habileté à communiquer verbalement, autant à l'interne qu'à l'externe	8,1	8
	C.3. Habileté à rédiger et à réviser des rapports écrits	6	7
	C.4. Habileté à convaincre les autres	7,7	8
D. Acquis liés à l'analyse de données et aux techniques de travail	D.1. Facilité à travailler avec les logiciels	6,1	7
	D.2. Habileté à analyser des données quantitatives	6,7	7
	D.3. Habileté à obtenir et à traiter de l'information	7,9	8

Figure 8 : Appréciation des acquis liés à l'emploi



Légende : 0 = Absence d'amélioration de la compétence visée.
10 = Amélioration substantielle de la compétence visée.

8. TÉMOIGNAGES DE PATROUILLEURS

La Patrouille verte est le parfait travail d'été, on peut s'instruire sur des sujets qui nous intéressent vraiment et on a vraiment l'impression de changer quelque chose.

C'est une belle expérience de pouvoir débiter un emploi en lien avec mes études (environnementales). J'ai eu une superbe équipe de travail dans mon éco-quartier et j'avais de la chance de faire plein de projets concrets et intéressants dans le quartier durant l'été. Enfin bref, Dieu merci pour ce boulot.

J'ai vraiment aimé travailler avec l'éco-quartier et la patrouille cet été, en particulier toutes les possibilités d'apprentissages. La place accordée à la créativité dans l'élaboration d'activités et d'ateliers pendant la Patrouille verte a également été un atout particulier cet été.

J'ai beaucoup apprécié cette expérience en tant que Patrouille verte. Cela m'a permis d'apprendre beaucoup sur les politiques environnementales et le fonctionnement des services au niveau municipal. En plus, malgré le fait que faire du porte-à-porte à tous les jours peut devenir un peu fatigant, ça m'a aussi permis d'avoir des échanges très intéressants, et majoritairement positifs, avec des citoyens et à en sensibiliser plusieurs. Rendue à la fin de mon mandat, je peux dire que cette expérience m'a donné l'opportunité d'explorer ma nouvelle passion pour l'environnement et de voir que c'est possible d'avoir un impact positif au niveau social qui, à long terme, a le potentiel de contribuer au développement durable de notre société.

J'aimerais vraiment renouveler l'expérience l'année prochaine. C'est le plus beau travail d'été que j'ai fait, jusqu'à présent. J'en ai beaucoup appris sur moi-même et sur les autres: je connais aussi mieux mon quartier que jamais. J'ai même développé mon sens de l'orientation! J'ai même personnellement changé mon mode de vie à force de côtoyer l'éco-quartier (j'utilise plus mon vélo, sensibilise les gens autour de moi). Je suis devenue "la référence" de ma famille en termes de compost, ce qui me rend vraiment heureuse.

9. RECOMMANDATIONS DES PATROUILLEURS

- Obtenir tous les dépliants au début de leur mandat;
- Réduire les objectifs par patrouilleur;
- Offrir un outil pour les patrouilleurs contenant les arguments et contre-arguments pour chacun des mandats;
- Avoir plus de formation sur le terrain pour mettre en pratique le porte-à-porte;
- Mandat Eau :
 - Aborder la thématique des microbilles de plastique dans l'eau
- Mandat Forêt :
 - Améliorer le mandat Agrile du frêne pour avoir la documentation nécessaire et passer en amont de la réception de la lettre envoyée par la Ville.
- Mandat GMR :
 - Avoir un mandat commun GMR sur la sensibilisation au recyclage pour répondre à la « crise du recyclage »;
- Renouveler l'entente avec BIXI Montréal.

10. RECOMMANDATIONS DU REQ POUR LA 15^e ÉDITION

- Distribuer à tous les patrouilleurs un cahier d'activités, incluant tous les outils nécessaires pour la reddition de compte;
- Maintenir le partenariat avec BIXI;
- Développer un nouveau mandat GMR qui ne soit pas sous forme de sondage;
- Ajouter un volet sur les changements climatiques.



ANNEXE : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Patrouille Verte au service des Montréalais pour l'adoption de meilleures pratiques environnementales

Montréal, le 7 juin 2018 – De juin à août 2018, 56 étudiants âgé(e)s de 17 à 30 ans iront à la rencontre des citoyen(ne)s de l'île de Montréal dans 15 arrondissements et 4 villes liées pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. Ils feront notamment la promotion de la forêt urbaine et rappelleront l'importance de la lutte contre l'agrile du frêne, informeront les citoyens sur la gestion responsable des matières résiduelles et les encourageront à une utilisation efficace et responsable de l'eau potable et une gestion durable des eaux pluviales.

Pour réaliser leurs mandats, les patrouilleurs et patrouilleuses bénéficieront de l'accompagnement des différents éco-quartiers et des villes liées participantes. La Patrouille Verte, coordonnée par le Regroupement des éco-quartiers (REQ) aura à coeur, par le biais de la sensibilisation, l'éducation et la participation à des activités et une foule d'événements locaux, à accompagner et favoriser l'implication citoyenne en faveur de l'environnement, en soutien aux programmes développés par les arrondissements, les villes liées et la Ville de Montréal.

Pour la troisième année, les patrouilleurs et patrouilleuses auront la chance de pouvoir bénéficier de vélos BIXI pour se déplacer, grâce à un partenariat conclu entre BIXI Montréal et le REQ. Simon Oceau, directeur par intérim du REQ, se réjouit du lancement de cette nouvelle patrouille qui, « par la rencontre privilégiée sur le terrain avec les Montréalaises et Montréalais est une contribution significative à rendre Montréal plus verte et plus responsable. »

Le déploiement de la Patrouille verte est rendu possible grâce à Emplois d'été Canada, quinze arrondissements, quatre villes-liées et la Ville de Montréal.

À propos de BIXI Montréal

BIXI Montréal est un organisme à but non lucratif créé par la Ville de Montréal pour gérer le système de vélo-partage à Montréal. Le réseau comprend 6 250 vélos et 540 stations sur le territoire montréalais, ainsi qu'à Longueuil et Westmount.

À propos du Regroupement des Éco-quartiers

Le REQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Les 20 éco-quartiers membres du REQ sont à la base de nombreux projets de développement durable, d'implication citoyenne et d'éducation relative à l'environnement. Investis dans des projets allant du compostage, à l'économie d'eau potable en passant par l'agriculture urbaine et la sensibilisation à l'agile du frêne, les éco-quartiers desservent à l'année 90% de la population montréalaise répartie dans 15 des 19 arrondissements, soit plus de 1,5 millions de citoyens. Pour en savoir plus sur la Patrouille verte, consultez : [www.eco-quartiers.org/Patrouille verte](http://www.eco-quartiers.org/Patrouille_verte).

-30-

Pour plus de renseignements :

Eve Lortie-Fournier

Gestionnaire de projets

Regroupement des éco-quartiers

514 507-5401

coordo.reg@gmail.com

Gaëlle Haut

Chargée des communications et de projets

Regroupement des éco-quartiers

514-507-5401

communicationreg@gmail.com